

## Les élus CFDT vous informent...



Vos élus **CFDT** vous souhaitent une très bonne année 2025 !

Au travers de ce compte-rendu, nous vous restituons les informations principales relatives à la sécurité, la qualité, les délais, les données sociales, les différents projets en cours de déploiement ainsi que l'actualité liée à notre établissement.

L'ordre du jour était tellement dense que nous avons dû poursuivre notre réunion le 24 janvier.

### ➔ Fermeture imposée du 2 au 18 août 2025 !

La fermeture de l'usine est confirmée... Par contre, elle se limitera aux effectifs PCM.

**Toutes les autres entités, hébergées sur le site, ne seront pas concernées : CCBOU, CT, EIRA, CSP Paye, SQA... Reste le sujet de la coupure d'eau à traiter...**

Nous aurons une **réunion d'échange en février pour aborder les situations compliquées** et ainsi trouver des arrangements : situations familiales compliquées, congés imposés du conjoint(e), absence de congés... La **CFDT** reviendra donc vers vous prochainement.

Les tâches prévues durant la période : travaux réseaux gaz, air comprimé, eau et électriques, aménagement modules et éprouvettes, préventifs et étalonnage, VGP ponts, nettoyage casiers des vestiaires.

Et à cela s'ajoute des opérations à confirmer : rétrofit SASS2, récupération eau, maintenance ponts, robot lavage, préparation démontage pignon travée légère, changement poste de transformation E.

**Besoins : 76 personnes sur les métiers : Transport (2 personnes), étalonnage (2), achat (2), projet (3), qualité (1), DIT (7), magasin, (2,2), méthodes maintenance (8), intervenant maintenance (16), moyens généraux (2), OPUS (2), sécurité (4), manutention (6), usinage (3), soudeur auto (2), école/épreuve (1), personnels atelier (7), pôle santé (1), finances (1), RH (1)...**

Cet arrêt va nécessiter une grande anticipation, ce qui n'est pas toujours notre fort... souhaitons que toutes les situations soient prises en compte en amont.

Info en + : Attention, nous avons l'obligation de prendre 10 jours consécutifs entre juin et octobre, ces dates de fermeture ne concerne que 9 jours (15 aout)...



### ➔ Effectifs - décembre 2024

PERSONNEL FRAMATOME		CDI		CDD
Personnel Non Cadre	776	dont 6 CAFC/CFC	15	
Personnel Cadre	575		11	
	<b>1351</b>	dont 13 CFC/CAFC	<b>26</b>	
CIFRE			0	
Contrat Apprentissage			75	
Contrat Pro			11	
<b>TOTAL</b>			<b>1463</b>	

### ➔ Qualité

#### • Résultats 2024 :

- TF1 - TF2 : -33%/2023 😊
- Temps traitement écarts : -29%/2023 😊
- En cours FE : -32%/2023 😊

#### • Objectifs 2025 :

- TF1 et TF2 : -30%/2024
- Temps traitement : 15 jours
- Remontée de conformité : RFF livré à l'ex work

### ➔ Délais

- Bilan OTIF 2024** : 80% : +8%/2023 😞
- Objectif 2025** : 85% d'atteinte de nos 50 OTIF

### ➔ Sécurité / Environnement

#### • Résultats 2024 :

- 1 AAA, 6 ASA (déchirure musculaire, particule yeux)
- 34 PSI, 40 faits marquants, 350 signaux faibles
- Tf1 : 0 - Tf2 : 3,52 - Tf3 : 0 😊

Les 5 Top Killers restent la priorité.

#### • Constats :

- Problème de rangement et propreté
- Accidents et PSI "particules dans les yeux" persistent
- Règle : pas de téléphone en marchant à appliquer
- EPI inégalement portés
- Diagnostic gestion entreprises extérieures à réaliser
- Pilotage des progrès possibles DLE à accentuer

### ➔ Performance Industrielle

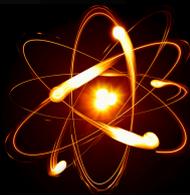
#### • Résultats 2024

- Heures réalisées : 227 783h : 82% du budget 😞
- Adhérence ordo : 62% 😞

#### • Objectifs 2025

- 268 000h bonnes à réaliser
- Adhérence à 1 semaine : 90%
- TA/TP = 1



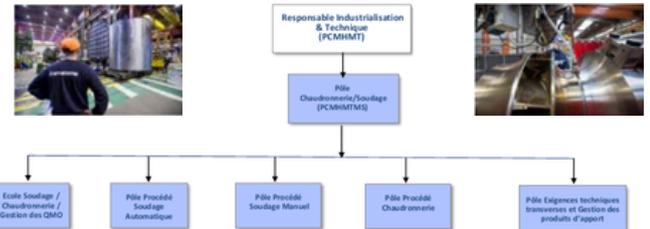
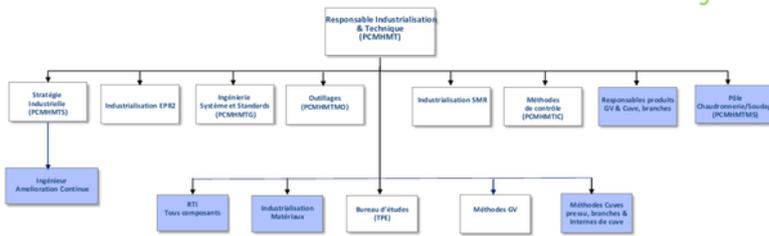


## ➔ **Changement d'organisation DIT**

Une petite révolution se prépare à la DIT, la direction explique vouloir optimiser l'organisation pour gagner en réactivité pour servir les enjeux de performance attendus par l'usine.

Les principaux changements concernent :

- Suppression du poste de Resp. ingénierie produit
- Rattachement des responsables de produits en direct sous F. DUCROZET : ils devront "prendre de la hauteur" sur les produits sans devoir être accaparés par la gestion quotidienne des sujets liés à la production.
- Regroupement des RTI sous la responsabilité de S. TRAORE, ils seront les interlocuteurs privilégiés des projets.
- Seule la partie spécifications matériaux est conservées dans l'entité "industrialisation matériaux"



- La création d'un pôle chaudronnerie et soudage, piloté par S. JACQUET
- Rattachement de l'école de soudage qui intègre la partie école de chaudronnerie et la gestion des QMO (compétences spécifications, BE, méthodes)
- Création de 3 pôles : soudage main, soudage auto et chaudronnerie incluant les chefs de projet nouveaux procédés, process owner, techniciens procédés, resp. exigences FMO, référents techniques soudage et chaudronnerie
- Un pôle produits d'apport et exigences transverses (cahier de soudage, spec....)
- Un coordinateur des référents techniques

**Pour la CFDT**, ces changements vont constituer un nouvel enjeu d'appropriation pour les équipes. L'organisation actuelle n'avait sans doute pas réellement fait ses preuves. Quelques sujets nous préoccupent : enjeux métiers et compétences de l'entité TIM qui se divise, montée en puissance du pôle chaudronnerie et soudage avec tous les défis annoncés, le pilotage des pôles à définir, la compétence en soudage auto à faire progresser côté atelier, le pilotage produit à 3 têtes à confirmer (resp. RTI et coordo méthode)... Tout cela dans un contexte mouvant de futur passage en UAP/IAP ! **Rendez-vous au CSE de février pour de nouvelles précisions.**

## ➔ **Organisation Projets et planification**

Depuis l'été 2024, Pauline LAYRAL a repris le pilotage des projets de l'usine en intégrant le CODIR. Cela doit faciliter les arbitrages, proposer des parcours et optimiser la performance des projets.

Le pilotage opérationnel des programmes EPR2 et UK reste de la responsabilité des SPM.

Cette séparation du projet et de la planification doit permettre un recentrage des activités de planification sur l'usine.

D'ailleurs, la **CFDT** a demandé des précisions sur la future organisation en IAP et de l'incidence sur la planification court-terme. Nous aurons des éléments de réponse lors du CSE de février. A suivre...

**Vos élus CFDT sont mobilisés pleinement durant les CSE pour porter votre voix et améliorer vos conditions de travail !**

## ➔ **Passage en 4x8 du magasin**

Après être passé en journée au moment du PDV puis en 2x8 quelques années après, c'est le grand retour du magasin en 3x8. Avec un atelier fonctionnant en 3x8 cela paraît être une évidence, nous renouons donc avec un fonctionnement normal ! Bien-sûr la **CFDT** a rappelé l'importance d'opérer ce changement sur la base du volontariat.

Le magasin continue de s'organiser pour répondre aux enjeux d'augmentation de capacité et le passage en IAP qui va nécessiter des appros bord de ligne notamment.

## ➔ **Mobilité durable**

La **CFDT** a rappelé qu'au 01/01/2025, le forfait mobilité durable devrait entrer en vigueur. Celui-ci doit accompagner les salariés qui utilisent le co-voiturage ou le vélo pour se rendre sur leur lieu de travail.

